

Appel à projets Fonds de Dotation de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

mardi 21 juin 2022, par [lpe](#)

Portée par ses valeurs philanthropiques, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes affirme son engagement sociétal en finançant des projets solidaires par l'intermédiaire de son Fonds de Dotation créé en 2004. Acteur de la solidarité et de l'innovation sociale sur son territoire, le Fonds de Dotation, après avoir soutenu 210 associations sur la période 2018-2021 et financé pour 1,6M d'€ de projets, a choisi deux nouvelles thématiques sur la période 2022/2024 pour un budget global de 1,8 M d'€ : l'accompagnement de la transition environnementale et l'inclusion des jeunes.

2 thématiques et 9 domaines d'intervention

Banque coopérative engagée, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a fait le choix d'accompagner des projets portés par des Organismes à but non lucratif (OBNL) et apportant une réponse aux besoins locaux.

Le fonds de dotation intervient pour le prochain cycle 2022/2024 sur 2 thématiques et 9 domaines d'intervention :

- L'Accompagnement de la transition environnementale (éducation à l'environnement, déchets, économie circulaire, énergie, préservation du patrimoine naturel)
- L'Inclusion des jeunes de 0 à 25 ans (handicap, pauvreté/précarité, formation/insertion emploi, éducation/scolarité)

Sur les 1,8M d'€ de budget alloué sur cette nouvelle période 2022-2024, ce sont déjà 9 associations qui ont été sélectionnées lors du premier appel à projet, pour un budget 50 013 €.

Le nouvel appel à projet est ouvert depuis le 13 juin

Clôture le 15 septembre 2022

Les conditions d'éligibilité

- Être une association loi 1901, un fonds de dotation ou une fondation cliente ou non de la CEAPC
- Porter un projet implanté sur le territoire Aquitaine Poitou-Charentes
- Présenter un projet à impact social et/ou environnemental s'intégrant dans nos modalités de soutien, soit des dépenses liées à : de l'investissement, de la communication ou des besoins d'ingénierie de projet
- Être éligible au mécénat (capacité à émettre un reçu fiscal)

Plus d'informations & dépôt de dossiers sur : <https://ceapc.projets-caisse-epargne.fr/fr>